

Rapport Moral

Quels ont été les grands éléments de l'action associative en 2022 ? Comment Anjou Accompagnement a-t-elle œuvré au service de ses adhérents, en référence notamment aux orientations adoptées à la dernière Assemblée Générale ?

UN MANQUE FLAGRANT DE VOLONTÉ POLITIQUE NATIONALE

La dernière AG reconnaissait que l'action associative dépendait fortement du cadre national : la Loi Autonomie sans cesse différée nous apparaissait indispensable pour structurer l'action de l'État auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Force est de constater que **nous n'aurons pas de Loi d'orientation favorisant réellement l'autonomie à domicile**. Le double langage de l'État continue : il reconnaît les enjeux du vieillissement et du Handicap sans prendre les moyens, il promeut une vision domiciliaire tout en accordant la plupart des moyens nouveaux aux établissements.

La seule mesure forte de l'Etat est la création de Services Autonomie qui vont regrouper SAD et SSIAD : cette restructuration de notre secteur va dans le sens d'une meilleure intégration de l'accompagnement à domicile... mais Anjou Accompagnement est déjà dans ce fonctionnement depuis 2013.

« Les belles paroles ne suffisent plus » disions-nous l'année dernière : elles continuent pourtant et renforcent notre volonté associative de continuer d'inventer des solutions en Anjou même si le cadre national n'est pas à la hauteur des besoins.

L'INNOVATION EN ACTIONS

Le contexte pessimiste du secteur n'a pas entamé notre ADN associatif qu'est l'innovation. 2022 a permis -comme prévu à la dernière AG- **d'élaborer plusieurs projets** qui sont actuellement en train de se déployer : l'EHPAD à domicile Vyv@doS à Saumur, le Centre de Santé de la Roseraie à Angers, l'équipe RELAI pour faciliter les sorties d'hôpital. Ces 3 nouvelles offres associatives ont été conçues tout au long de 2022 et sont en train d'éclorre en 2023. Le Conseil d'Administration et l'équipe de direction se sont largement investis dans ce travail préparatoire avec de nombreux partenaires santé et médico-sociaux pour inventer ces nouvelles réponses. Autre innovation, un accord avec la Mairie de Vernantes permet d'assurer la direction de l'Ehpad public local, dans le cadre d'une direction partagée avec celle du SSIAD.

DES COMPÉTENCES POUR L'INTERVENTION À DOMICILE

L'avenant 43 à la Convention Collective a eu un impact sur les salaires en 2021 et un autre sur les compétences en 2022 : il a renouvelé la vision des professions en mettant en exergue **les compétences communes** à nos 4 grands métiers de l'intervention à domicile : aide à domicile et assistante de vie (regroupées désormais sous la même dénomination d'assistante de vie), auxiliaire de vie sociale, aide-soignante et infirmière à domicile.

Chaque intervenante à domicile a eu un entretien avec sa coordinatrice portant sur **l'évaluation de ses compétences métier** et permettant une reconnaissance des acquis professionnels et un parcours de développement de compétences. Cette gestion des compétences mise en place en 2022 renforce le professionnalisme et facilite nos critères de recrutement.

Rapport d'Activité

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Durant l'année 2022, le SAD a aidé et accompagné 1683 personnes (dont 230 ponctuellement) pour 203 362 heures d'intervention en Prestataire et 18 542 heures en Mandataire. L'activité du service est stable durant 2022 et conforme aux prévisions. La capacité de réponse du service dépend essentiellement désormais de sa capacité à recruter de nouvelles intervenantes pour remplacer les départs en retraite. Le turn-over général est faible mais le service -comme tous ceux du secteur- peine à attirer de nouvelles compétences. À noter que le bouche à oreille et la recommandation par les intervenantes sont les meilleurs vecteurs de recrutement et de fidélisation.

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Durant l'année 2022, le SSIAD a réalisé 72 965 interventions auprès de 359 personnes à Angers et dans la Vallée de l'Authion. Son taux d'occupation annuel est à 73 %, essentiellement dû aux difficultés de recrutement. Le SSIAD intervient en zone urbaine (Angers et 6 communes de l'Agglo) et dans 31 communes autour de Longué grâce à 32 tournées le matin et 15 l'après-midi et le soir. À noter que de plus en plus de soignants ont un temps partagé avec le SAD pour effectuer des temps de travail complets.

LE CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER

En 2022, les infirmières du CSI ont soigné 348 personnes de la Roseaie et sont très appréciées de la population du quartier.

LA PRÉVENTION ET LES ANIMATIONS LIEN SOCIAL

L'équipe de bénévoles Lien Social est toujours très active pour proposer des animations aux adhérents de l'association. L'inventivité a été forte en 2022 avec de nouvelles propositions (jardinage, lien avec les chevaux, journée à la mer, bivouac, yoga du rire, cuisine, etc.). L'équipe de salariées animatrices Prévention a joué également un rôle déterminant dans l'organisation d'actions individuelles et collectives de Prévention de la perte d'autonomie. 70 salariées ont proposé aux adhérents des actions de Prévention : nutrition, lutte contre la dépression, activité physique adaptée, socio-esthétique, lutte contre l'isolement, etc. Les retours des adhérents sont excellents.



Rapport Financier

LE SAD

Le SAD termine l'année 2022 à 6 884 292 € et dégage un résultat de + 183 965 € (corrigé des variations de congés payés et du compte épargne temps). Ce résultat excédentaire se ventile de la façon suivante :

- + 139 325 € : pour le SAD sous Contrat Pluriannuel CPOM avec le Conseil Départemental (CD). Il s'agit essentiellement de régularisations d'exercices antérieurs : celles-ci enlevées, le résultat net est de **+ 10 368 €**
- + **44 640 €** pour le SAD Prestations + le SAD Mandataire, correspondant aux tarifs votés par le Conseil d'Administration.

Les résultats sont proposés à l'affectation de la façon suivante :

- L'excédent du budget CD est composé d'une reprise de déficit antérieur de 65 943 € qui va rejoindre les fonds propres, d'un solde de financement Avenant 43 établi à 63 014 €. Le résultat corrigé est de 10 368 €.
- Le résultat du budget Prestations et Mandataire vient en fonds propres.

Comment comprendre ces résultats ? La deuxième année en Contrat Pluriannuel avec le CD donne à nouveau un budget CD équilibré. Le reste du SAD présente également un excédent. Une année après, on peut constater que le fort impact de l'Avenant 43 ne déséquilibre pas les budgets.

LE SSIAD

Les comptes SSIAD s'établissent à 3 859 691 € et présentent un **résultat de + 158 862 €** (corrigé de l'évolution des congés payés et du compte épargne temps). Cet excédent correspond au paiement très tardif par l'ARS de l'Avenant 43 qui a maintenu une incertitude budgétaire tout au long de l'année 2022. Les 6 postes d'aides-soignants non pourvus par manque de recrutement correspondent à cette somme.

CSI ET PRÉVENTION

Le Centre de Santé s'établit à 322 365 € pour 2022 et ressort avec un excédent de **+ 39 676 €** (corrigé de la variation des congés payés).

Le budget Prévention et Lien Social se monte à 128 553 € et réalise un excédent de **7 523 €**.

LES BILANS

Le bilan du SSIAD s'établit à 1 596 920 € et celui du SAD (et autres services) à 3 653 886 €.



ÉQUILIBRE FINANCIER

Tous les services de l'association sont en équilibre ou en excédent et l'Avenant 43 a été intégré sur une année comptable complète.

Le contrat pluriannuel signé avec le Département donne comme prévu un cadre stable de gestion. Les incertitudes budgétaires du SSIAD demeurent toutefois. Le Centre de Santé est désormais nettement excédentaire.

Rapport d'Orientation

2023 voit éclore 4 projets majeurs pour Anjou Accompagnement, tous effectués avec un fort partenariat.

VYV@doS, LE CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Vyv@doS, *Vivre à Domicile en Saumurois*, a été sélectionné fin 2022 par l'ARS et le Département de Maine-et-Loire pour être le **premier Centre de Ressources Territorial du Maine-et-Loire** (mission d'EHPAD à domicile). Cette reconnaissance structure de façon pérenne l'expérimentation Vyv@doS démarrée en 2020 avec Vyv3 Pays-de-la-Loire et la ville de Saumur.

En fort lien avec le Centre Hospitalier, la Coordination Autonomie et 3 EHPAD, Vyv@doS va **déployer tout au long de l'année de nouveaux services pour des personnes dépendantes en rupture de parcours de santé**. Anjou Accompagnement joue le rôle de pilote du CRT. En 2023 Vyv@doS passe de l'expérimentation à la **pérennisation**.

LE CENTRE DE SANTÉ DE LA ROSERAIE

En embauchant 2 médecins généralistes, l'association transforme en 2023 le CSI en Centre de Santé de la Roseraie qui propose des **consultations en cabinet ou à domicile pour toute la population du quartier**. Soutenu par la CPAM, l'ARS et la Ville d'Angers, le Centre de Santé fonde son action pour **répondre aux enjeux de santé publique** du quartier. Des actions de Prévention Santé sont également prévues en lien avec tous les partenaires de la Roseraie.

LE DISPOSITIF RELAI

Notre fédération nationale UNA a négocié avec nous au Ministère de la Santé un dispositif unique : une équipe prête à partir permettant de **faciliter les retours à domicile après hospitalisation**. 6 Auxiliaires de Vie Sociale et Aides-soignantes vont prendre en charge de façon réactive des personnes souhaitant réaliser leur convalescence à domicile, sur orientation du Service Social du CHU.

Un très fort partenariat s'est monté autour de ce projet d'innovation en santé, financé de façon dérogatoire par la Sécurité Sociale pour 3 ans d'expérimentation. Anjou Accompagnement souhaite intensément que cette nouvelle offre associative et partenariale permette de faciliter la vie des personnes fragiles après une période d'hospitalisation.

TEAM 2025

Après 3 ans d'expérimentation, Anjou Accompagnement **pérennise son fonctionnement en TEAM** (petite équipe de travail) pour l'Aide et les Soins à domicile. TEAM 2025 porte l'ambition que toute l'association soit en TEAM en 2025 pour un travail en autonomie et en responsabilité.

TEAM 2025 a été inventé par des intervenantes et l'encadrement de l'association pour mieux travailler ensemble, améliorer les conditions de travail et la qualité du service.

Les 3 valeurs clés de l'association sont la **confiance**, la **bienveillance** et l'**engagement en équipe** pour la qualité de vie à domicile. Les intervenantes pourront témoigner dans les prochains mois aux bénéficiaires des évolutions qu'elles souhaitent développer dans leur TEAM.

Développer une aide et des soins à domicile de qualité pour chacun des adhérents de l'association, c'est la mission renouvelée d'Anjou Accompagnement pour 2023 et les années qui viennent.